Vingt-cinquième année No. 111. Le numéro : 10 centimes. Jeudi 27 septembre 1928.

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Sion, Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	8.-	4.50	2.50
Avec Bulletin	12.-	6.50	3.50

Etranger : *Port en sus*

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8
Compte de Chèque postal II c 274

Les Assemblées conservatrices

Celle du Bas-Valais

L'assemblée des délégués du parti conservateur bas-valaisan est convoquée pour le dimanche 30 septembre, à 14 heures précises, au Cercle Conservateur, à Martigny-Ville.

Ordre du jour :

Elections fédérales.

Chaque commune a droit, pour les votations, à un délégué par 50 électeurs conservateurs.

Tous les électeurs conservateurs ont toutefois voix consultative et sont invités à participer à l'assemblée.

LE COMITE.

Celle du Centre

Les délégués conservateurs des quatre districts du Centre sont convoqués à une assemblée générale qui aura lieu le dimanche 30 septembre, à 14 heures, à la Grande Salle de la Maison populaire, à Sion, avec l'ordre du jour suivant :

Elections au Conseil national et au Conseil des Etats.

Divers.

L'assemblée se compose d'un délégué pour 50 électeurs conservateurs, la fraction de 25 comptant pour le plein.

Vu l'importance des décisions à prendre, le Comité compte que les Communes voudront bien envoyer tous les délégués auxquels elles ont droit.

LE COMITE.

L'Heure du Réveil

Le *Briger Anzeiger* a publié, ces jours derniers, un article politique de méchante humeur que l'on a attribué, à tort ou à raison, à M. le baron de Stockalper.

Cet article fourmillait de reproches à l'adresse du Comité conservateur du Haut-Valais qui préparerait les élections fédérales à coups de hache, c'est-à-dire sans attendre l'assemblée des délégués qui doit rester l'étoile qui dirige et la force qui prononce.

M. le conseiller national Escher, président du parti, a répondu de très bonne encre. Il n'avait pas à se ceindre les reins pour faire remarquer qu'il était resté fidèle à une tradition constamment suivie.

La procédure n'a rien eu d'insolite ni de sommaire.

Nous avons le sentiment que, dans certains milieux, deux faits pèsent sur l'estomac : c'est l'union avec le nom de M. Petrig que l'on ne serait pas fâché de jeter dans la dissidence, et le désistement du siège de conseiller aux Etats.

Jamais, cependant, on nous fera croire que, si âpres que soient les préjugés et les rancunes, la majorité de nos amis politiques du Haut puisse pencher de ce côté.

Le devoir d'union, dans les élections fédérales, est si pressant et si clair qu'il faudrait avoir perdu toute notion, même élémentaire, de la discipline, pour ne pas le saisir au vol et en faire immédiatement une réalité.

Ceci pour les mandats au Conseil national.

Quant aux deux sièges de députés aux Etats, la discussion est ouverte et roule sur celui qu'occupait, avec beaucoup de distinction d'ailleurs, M. Raymond Lorétan, le Bas-Valais gardant le sien.

Selon la tradition encore, il existait une certaine rotation entre le Haut et le Centre pour un des sièges que les deux régions se passaient à tour de rôle.

C'est, ici, il est vrai, que perce l'épine.

Personnellement, M. Lorétan est démissionnaire.

Des groupements, dans une intention qui ne trompe personne, le prient de tout garder ; d'autres groupements renonceraient momentanément au siège moyennant certaines compensations dont, entr'autres, celle de la garantie qu'à la première vacance au Tribunal cantonal le siège revienne au Haut-Valais.

Le parti conservateur détient actuellement quinze fonctions supérieures : six mandats aux Chambres fédérales, cinq mandats au Conseil d'Etat et quatre mandats au Tribunal cantonal.

Là-dessus, le Haut-Valais possède sept portefeuilles, le Centre cinq, et le Bas-Valais *trois,* donc la portion congrue.

Nous avons peur que certains chefs politiques ne voient pas, quand ils estiment l'occasion décisive de tirer sur la corde et d'exiger des garanties, toute l'étendue de la faute dans laquelle ils risquent de tomber.

Lorsqu'on se sent en main une cause aussi pressante et aussi sacrée que le salut du parti gouvernemental, qui fait figure et qui a développé le pays, il n'y a pas à calculer ou à biaiser sur des considérations absolument secondaires.

Nous n'écrirons pas les mots qui nous viennent sous la plume ; si nous relevons des faits et des chiffres, c'est pour mettre en lumière la leçon qu'ils comportent.

Tout pour l'union, mais cette union ne saurait se faire par le suicide de certaine région et de certains districts !

L'heure est là, la plus solennelle, la plus émouvante de toutes celles que nous avons vécues, du réveil magnifique des masses populaires au moment même où on les croyait quelque peu endormies.

Ne la manquons pas.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Une tuberculeuse guérie à Lourdes. — Les 1400 pèlerins du diocèse de Limoges sont rentrés le 22 septembre de Lourdes. Ils ont eu la joie de voir confirmer par le bureau des constatations la guérison de Mlle Marie Laplaud, modeste ouvrière de la paroisse du Sacré-Cœur à Limoges.

Marie Laplaud était atteinte de plusieurs affections de nature tuberculeuse dont les débuts remontaient à 1922, mais dont les origines datent de son enfance.

En 1920 commencèrent des bronchites répétées qui l'obligèrent à faire trois saisons consécutives à la Bourboule. En 1922, une otite interne droite l'obligea à subir une trépanation mastoïdienne, qui ne devait cesser qu'à Lourdes en 1927. En 1924, elle fut opérée d'apendicectomie. L'année suivante, commencèrent des vomissements alimentaires et des hématemeses faisant diagnostiquer un ulcère de l'estomac.

Enfin, en 1927, la malheureuse malade fit de la péritonite tuberculeuse. Son état général était déplorable ; elle était squelettique, pesant à peine 25 kilos et ne pouvait plus être alimentée que par des lavements nutritifs.

C'est dans cet état qu'elle fut conduite à Lourdes le 30 août, le dernier jour du pèlerinage. Après son bain, elle ressentit une violente douleur par tout son corps. Cette douleur persista pendant une vingtaine de minutes jusqu'à son arrivée devant la grotte. Mais là toute douleur cessa, la fièvre disparut, l'appétit revint. Elle venait d'être guérie instantanément.

La jeune miraculée est revenue cette année faire constater sa guérison. Elle a gagné depuis un an 19 kilos. Elle se porte maintenant à merveille et veut se consacrer au service des malades chez les sœurs de Saint-Vincent de Paul.

L'audace d'un jeune brigand en jupon. — Une jeune fille qui, voici une semaine, a fait parler d'elle à New-York pour avoir, grâce à une habile ruse, volé plusieurs milliers de dollars, vient d'être arrêtée par la police.

Voici quelques jours, des joueurs de cartes attardés dans un club de Coney Island furent soudain appelés par des cris de femme. Courant au secours de la victime supposée, ils se trouvèrent en présence d'une jeune femme qui braquait sur eux un revolver.

Pendant ce temps, trois autres individus faisaient irruption dans la pièce et s'emparaient des billets de banque posés sur les tables de jeu, pour disparaître en même temps que leur charmante compagne.

Des exploits de ce genre souvent répétés mirent toute l'armée de policemen et de détectives en alerte. Dimanche soir, la petite bande opérait à nouveau et les domestiques de la maison sur laquelle ils avaient jeté leur dévolu furent, ainsi que les membres du club, poussés le long du mur où la jeune fille les tenait en respect pendant que ses complices emplissaient tranquillement leurs poches.

Mais une servante de l'établissement en question eut la présence d'esprit de surveiller le chemin que prenait la dangereuse bande et téléphona immédiatement à la police, qui put enfin arrêter les bandits.

La jeune fille ne fut pas longue à faire des aveux, lorsqu'elle fut arrêtée à sa descente du Métropolitain. Elle est très jolie et seulement âgée de 17 ans. Une grosse somme d'argent fut trouvée cousue dans son chapeau.

Cinquantenaire de la mort de Mgr Dupanloup. — Le 11 octobre on célébrera le cinquantième anniversaire de la mort de Mgr Dupanloup, le célèbre évêque d'Orléans. Les solennités auront lieu à Orléans même sous la présidence de S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris. Des prélats étrangers assisteront à la cérémonie.

M. Georges Goyau, de l'Académie française, donnera le soir une conférence sur l'œuvre de Mgr Dupanloup.

Un fameux guêpier. — Dans une vieille maison de la rue de Malmédy, à Eupen (Belgique), dans les fissures d'un plafond, des guêpes s'étaient installées sans façon. Par leurs piqûres, elles incommodaient vivement les habitants, qui tentèrent vainement par tous les moyens de s'en débarrasser. En désespoir de cause, ils placèrent à proximité des fissures un récipient contenant du jus de poires, produit très visqueux, dans lequel les dangereux insectes vinrent s'engluer. L'Eupenois en cause, par curiosité, imagina de dénombrer ses victimes, Depuis le début d'août, il captura 1365 guêpes. Ceci doit être un record.

Ces derniers temps, les nuits plus fraîches faisant périr les guêpes, il fut plus aisé de visiter le nid ; il formait parmi les poutres une masse considérable. Dans les cellules se trouvaient encore quantité de larves vivantes qui furent à leur tour exterminées.

Un fils de Darwin. — On signale la mort à Cambridge, à l'âge de 77 ans, de sir Horace Darwin, fils de Charles Darwin, auteur de l'« Origine des Espèces ». Sir Horace Darwin était une autorité dans le domaine de la navigation aérienne, à laquelle il a contribué par la construction d'instruments scientifiques de mesurage, etc.

Une révolte de lépreux. — On mande de Kota-Radia (nord de Sumatra) qu'une colonie de vingt-neuf lépreux du district de Gajoealas, rebellés à tous les efforts tentés pour les arracher à la mort, a attaqué à coups de couteau et de lances le sous-commissaire du district qui était venu, accompagné d'une escorte militaire, pour tenter de les apaiser par persuasion.

L'escorte militaire a dû, pour se défendre, faire usage de ses armes.

Dix lépreux, dont quatre femmes, ont été tués ; quatre ont été blessés.

Le métier d'éplucheur d'oignons nourrit son homme. — On publie régulièrement à Londres le montant des successions de quelque importance. C'est ainsi qu'on a pu voir, ces jours-ci, avec une certaine surprise, qu'une fortune de 6500 livres avait été laissée à sa mort, survenue dans une rue des plus pauvres du quartier de Kennington, par un M. Peter Tyler, éplucheur d'oignons.

La profession parut bizarre : elle ne figure ni au bottin ni à l'annuaire des téléphones. On alla chez la veuve, maintenant âgée de 68 ans. Elle et son mari avaient débuté, dit-elle, avec un capital de 6 shillings (7 francs). Ensemble ils avaient épluché des oignons pendant cinquante ans et, a-t-elle ajouté, « jamais ils ne nous ont fait pleurer ». Mais il fallait soulever parfois des sacs de 50 kilos. « Je le ferais bien encore », dit-elle.

Peter Tyler ne savait pas lire, sa femme non plus. Ils ont toute leur vie travaillé pour des fabricants de « pickles ».

« Mon mari, a dit Mme Tyler, arrivait à éplucher jusqu'à douze sacs par jour. »

On a appris, en outre, que tous deux avaient toujours été bons et généreux pour les pauvres. Le jour de l'enterrement de l'éplucheur, une grande foule de malheureux suivait le convoi. Et il y avait plus de 350 couronnes.

Simple réflexion. — Un homme qui n'a pas souffert est un homme dangereux : il ne connaît ni la modération ni l'indulgence.

Curiosité. — Il y a huit ans, Miss Crotch, originaire du Yorkshire, avait subi, à Londres, une importante opération abdominale. Quelque temps après, comme elle était venue en séjour sur la Côte d'Azur, elle souffrit de douleurs stomacales. Il y a deux ans, un médecin l'opérait à la vessie, mais les douleurs continuant, on les attribua à un cancer. Sérieusement malade ces derniers temps, Miss Crotch fut de nouveau transportée à l'hôpital. Les rayons X permirent de découvrir qu'elle avait dans l'estomac une pince hémostatique oubliée lors de la première opération, il y a huit ans.

La malade vient donc de subir une nouvelle et, espère-t-on, dernière opération.

Pensée. — Il y a deux choses auxquelles il faut se faire, sous peine de trouver la vie insupportable. Ce sont les injures du temps, et les injustices des hommes.

Images d'un Pays

(Corr. partic. du « Nouvelliste »)

Images d'un Pays ! Le titre charmant d'un charmant livre d'André Closuit, un jeune conteur romand qui s'annonce bien. Il n'est pas un inconnu du public qui lit et savoure les jolies choses. C'est un fils du terroir, rameau d'une souche antique qui plonge ses racines dans le sol fort du Mont Ravoire, née de lui, et grandie sur ses flancs, sur les pentes où les vignes grimpent parmi les chênes, à l'assaut des forêts de sapins noirs et de mélèzes clairs. D'être ainsi de race autochtone, il a pour le pays des lointains aïeux un amour tendre qui se traduit par la plume et par le pinceau. Il le chante sur la toile qu'il caresse amoureusement pour lui faire rendre en couleurs vives et chaudes les aspects variés du pays aimé. Il le chante aussi d'une plume alerte, en phrases rythmées aux allures d'alexandrins. Ses récits sont des trouvailles pour lesquelles il a des formules heureuses et des expressions jolies qui fleurent bon le coteau et ses mazots, la forêt et le pâturage, et les vignes sur la pente ensoleillée. L'auteur aime les vieilles gens et les vieilles choses, les villages intimes et familiers, loin des touristes et des pensions, il connaît aussi les masures humbles, les chaumières discrètes où s'abrite la vie des bergers avec qui il s'arrête volontiers au bord du chemin. Il sait ces choses à merveille parce qu'il est du terroir, qu'il en comprend le langage muet ou le parler fruste et les simples émois. Le sens du particularisme local ne lui a pas échappé, car il a pu surprendre ses aspects en dehors de tout apprêt.

Du pays qui est le sien, A. Closuit a escaladé les pentes tourmentées et musé le long des grêves caillouteuses, erré dans les villages solitaires entre les maisons vieillottes et médité le long des sentiers parmi les blés ; les paroles simples des humbles ne l'ont pas rebuté et il a fait causette avec les gens de là-haut. Choses et gens lui sont familiers, comme aussi les animaux, qu'il a observés au passage. C'est de tous ces souvenirs et des croquis ébauchés le long des sentiers perdus dans les bois, que sont faites les « Images d'un Pays ».

Il faut suivre l'auteur pas à pas le long des quelque quarante chapitres de son ouvrage. On y retrouvera bien des faits et gestes du crû, des gestes de tous les jours, manies innocentes, amusantes parfois, tellement familiers que l'on n'y pense plus et qu'on sera tout étonné de trouver si bien décrits. Du sentiment et de l'humour il y en a à foison, de la bonhomie assaisonnée de fine malice aussi, mais pas l'ombre de raillerie méchante.

L'œuvre, dans son ensemble, dénote un talent littéraire qui s'affirme et que le temps ne peut que perfectionner. André Closuit est jeune, il a le temps devant lui ; souhaitons-lui la pleine éclosion de son beau talent. Il est peintre aussi, et dessinateur délicat. Cet amour de l'art se révèle à chaque page par des vignettes et des croquis où l'on retrouve avec plaisir des sites charmants et des profils ou silhouettes de là-haut qui sont tout un poème.

Prenez donc et lisez ces « Images d'un Pays » qui fleurent si bon le terroir de chez nous.

ALPINUS.

* « Images d'un Pays ». Un beau volume écu, illustré de 46 dessins de l'auteur. — Editions SPES, Lausanne.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

L'affreuse tragédie dantesque du Théâtre des Nouveautés de Madrid

Les obsèques des victimes de l'incendie du Théâtre des Nouveautés de Madrid ont été célébrées mardi.

Une foule considérable s'était massée sur le passage du cortège funèbre. Elle a gardé un silence impressionnant troublé une seule fois très brièvement par quelques applaudissements au passage du général Primo de Rivera qui conduisait le deuil officiel.

En tête venait quatre chars transportant les corps de quatre enfants, puis cinq fourgons contenant les cercueils de 15 adultes. Les autres corps identifiés ont été réclamés par les familles et ces obsèques privées seront célébrées à part. La Sûreté a réclamé le corps d'un agent mort en secourant quelques spectateurs. Les agents de la police municipale ont réclamé le corps d'un de leur camarade.

Parmi les parents suivant le cortège on remarquait, soutenu par des amis, un jeune mécanicien qui a perdu toute sa famille dans la catastrophe, père, mère, et frère. Les services d'identification de la préfecture de police a procédé au bertillonnage des cinq cadavres non identifiés.

Parmi les nombreux télégrammes de condoléances reçus de l'étranger il s'en trouve un du conseil municipal de Biarritz annonçant l'organisation d'une fête de charité au profit des parents des victimes. Le maire de St-Sébastien a fait célébrer un service funèbre auquel assistait la reine mère Christine. Il a ouvert une souscription publique pour venir en aide aux sinistrés et a versé personnellement 10,000 pesetas.

Le théâtre des Novedades qui vient de brûler à Madrid, faisant tant de victimes, avait été construit en 1850.

Toute la charpente était en bois.

Trois minutes après l'incendie du théâtre, l'éclairage fit défaut. L'immense salle resta seulement éclairée par les flammes jaillissant de la scène.

La plupart des victimes trouvèrent la mort dans l'asphyxie. L'absence de lumière provoqua des actes effroyables, parmi lesquels il faut citer le cas de plusieurs blessés qui reçurent des coups de couteau dans le dos ; d'autres ont de terribles morsures.

On signale également de nombreux actes d'héroïsme, notamment la conduite d'un ouvreur, qui resta impassible à son poste, une bougie à la main, indiquant les sorties et recommandant le calme, jusqu'au moment où, surpris par les flammes, il périt victime de son devoir.

Les victimes trouvées sur le palier du premier étage moururent dans les circonstances suivantes : Un spectateur boiteux descendait l'escalier. Heurté par la foule, il tomba, ses béquilles barrèrent le chemin aux personnes venant derrière lui, qui tombèrent également et trouvèrent la mort dans les flammes.

Des scènes déchirantes ont eu lieu au poste de secours, où des centaines de per-

sonnes se pressent pour demander des nouvelles de parents disparus. Le spectacle fut tragique à la morgue, où furent identifiés 34 cadavres. Un jeune homme reconnut parmi les morts sa femme et six autres membres de sa famille. A l'hôpital, six autres blessés succombèrent.

Les sauveteurs ont découvert un enfant de deux ans, qui a été remis aux autorités. Il a été trouvé dans le coin d'une porte d'accès. Des centaines de personnes avaient dû le bousculer, mais le coin formé par le mur et la grille lui servit de protection. Il ne souffrait que de légères contusions à la tête.

Les artistes, les musiciens et les ouvriers de la scène purent quitter le théâtre dans leur presque totalité par des portes de derrière.

Les travaux pour retirer les cadavres ne peuvent s'effectuer que lentement. Vingt-cinq corps carbonisés ont été retirés de la partie postérieure de la salle.

On ne peut avoir la moindre idée, même approximative, du nombre des morts.

Parmi les blessés, plusieurs le sont si grièvement qu'on désespère de les sauver. Les rues sont noires de monde. Partout on s'entretient de la catastrophe. Les journaux sont pleins de détails horribles, tel celui de la découverte d'un casque d'agent de police avec, au fond, la marque de la cervelle.

Le corps du malheureux a été retrouvé parmi les fauteuils d'orchestre.

Selon un récit qui reste à vérifier, un feu de bengale avait été allumé sur la scène. Le feu prit aux décors et les machinistes étaient sur le point de s'en rendre maîtres lorsque l'obscurité, pour une cause encore inconnue, se fit subitement dans la salle et produisit la panique, d'où sortit la catastrophe. C'est à tort qu'on a parlé de court-circuit. Le chef électricien, qui fut blessé au cours de l'incendie, déclare qu'il a pu, avant de s'enfuir, vérifier le bon état de son installation.

Lundi soir, tous les théâtres sont restés fermés.

La pièce à l'affiche des Novedades était un gros succès populaire : « La Mejor del Puerto » (la meilleure du port).

Une fille priait sur le cercueil de sa mère qu'elle voit apparaître

Le 7 septembre dernier disparaissait de son domicile, à Bordeaux, Mme Eugénie Bru, âgée de 59 ans. Or, samedi, on repêchait devant le quai de la Souys le cadavre d'une femme dont le signalement correspondait à celui de la disparue. Mme Bru avait laissé son dentier chez elle. On prit ce dentier. Il s'adaptait parfaitement au palais de la noyée. On croyait donc bien se trouver en présence du cadavre de Mme Bru. On fit les démarches pour la cérémonie funèbre qui devait avoir lieu mardi matin en l'église de St-Nicolas. En attendant, la maison mortuaire était transformée en chapelle ardente.

Cependant, Mme Bru n'était pas morte. Elle se tenait chez une cousine habitant Bordeaux. Quand elle lut dans les journaux l'annonce de son convoi, elle entra dans une affreuse colère et se précipita chez sa fille qui se tenait effondrée auprès de la bière recevant les visites et les condoléances d'usage. Cette personne fut tellement émue en revoyant sa mère qu'elle a dû s'aliter. Le corps de la noyée a été ramené à l'institut médico-légal et l'on a fait annuler l'acte de décès de Mme Bru.

NOUVELLES SUISSES

Chambres fédérales

L'assimilation des Suisses allemands au Tessin

Au **Conseil des Etats**, M. **Bertoni** a développé l'interpellation déposée par lui il y a quelques mois et demandant au Conseil fédéral d'encourager l'assimilation des Suisses allemands du Tessin. Il a suggéré l'organisation de classes spéciales, la création de bourses d'études, de cours complémentaires de langue allemande pour faciliter la fréquentation des universités suisses allemandes par les jeunes Tessinois, enfin l'encouragement des cours de culture italienne organisés par le canton et leur développement par l'étude des grands écrivains et artistes suisses.

Le député du Tessin est même allé jusqu'à demander la création de bourses qui permettraient aux Tessinois de compléter leurs études en Italie. Il s'agit, a-t-il dit, de prévenir la formation d'une population suisse étrangère au canton. On dira qu'au même titre, la Confédération devrait encourager la fréquentation des universités allemandes ou françaises. En réalité, il s'agit de tout autre chose, puisque les Tessinois n'ont pas la possibilité de suivre des cours universitaires dans leur langue maternelle.

En terminant, l'auteur de l'interpellation a déclaré qu'une certaine presse de son canton a méconnu ses intentions.

C'est avec une attention soutenue que la Chambre a écouté l'intéressant exposé du député tessinois, tout inspiré du désir d'apporter une note conciliante dans la discussion de ce problème délicat.

On entendra demain, jeudi, la réponse de M. Chuard.

L'aide à l'agriculture

Le **Conseil national** a examiné, mardi, les articles du projet concernant l'aide à l'agriculture. MM. **Moser** (Lucerne) et **Rochaix** (Genève) en ont exposé le détail. L'article premier a été adopté sans débat : il ouvre un crédit de 10 millions à fonds perdus pour diverses subventions et un crédit de 8 millions pour ses prêts à court terme et remboursables.

L'article 2 se rapporte à la répartition des 10 millions : 6 millions pour l'industrie laitière ; un et demi million pour l'élevage du bétail et l'encouragement à l'exportation ; un et demi million pour les viticulteurs et les paysans montagnards ; enfin un million en faveur des diverses activités (utilisation de fruits, aviculture).

MM. **Fenk** (St-Gall), **Hadorn** (Berne), **Gadient** (Grisons) et **Petrig** (Valais) réclament 2 millions pour les éleveurs de bétail et une réduction à 5 ½ millions du crédit en faveur de l'industrie laitière ; cette proposition est combattue par M. **Siegenthaler** (Berne) et M. le conseiller fédéral **Schulthess** ainsi que par les rapporteurs ; elle a été rejetée et le Conseil a maintenu ainsi le texte proposé par la commission.

M. **Jenny** (Berne), appuyé par MM. **Biroll** (St-Gall), **Baumberger** (Zurich), **Bossi** (Grisons), demande qu'on porte à 2 millions le crédit pour les viticulteurs et les montagnards. Combattue par MM. **Grimm** (Berne) et M. **Schulthess**, cette proposition a été rejetée par 64 voix contre 57. Le crédit de 1 million en faveur de diverses activités est ensuite voté sans débat.

On passe ensuite aux crédits à court terme ; M. **Wulliamoz** (Vaud) demande qu'en cas de pertes, les communes ne soient tenues d'en rembourser que le 1/10 au lieu du quart. De son côté, M. **Perrier** (Fribourg) estimait que la solution devait être cherchée dans l'organisation de leurs professions et la création d'un crédit professionnel attendu que l'aide de l'Etat ne peut être que provisoire. M. le conseiller fédéral **Schulthess** croit que l'idée corporative créerait plutôt des discussions que des rapprochements. Le Conseil a repoussé l'amendement Wulliamoz et l'alinéa a été adopté.

Dans la suite, l'assemblée a adopté un amendement **Schneider** (Bâle) à l'article 4, selon lequel le Conseil fédéral fixe les principes pour préciser l'état de nécessité. Un postulat demandant la publication d'une statistique annuelle sur l'endettement a de même été accepté, puis le projet a été adopté dans son ensemble.

Développant un postulat, M. **Grand** (Fribourg) demande la suppression progressive des taxes d'exportation sur le fromage. M. **Schulthess** a estimé, dans sa réponse, que ce vœu est quelque peu inopportun. Le postulat a été combattu encore par M. **Tobler** (Zurich) et par la commission et n'a pas trouvé grâce lors du vote du Conseil.

Loi sur les expropriations

Le Conseil national reprend la loi sur les expropriations dont la discussion avait été interrompue en juin.

M. **Strauli** (Winterthour) et M. **Pilet** (Vaud) rapportent.

A l'art. 52, traitant des commissions d'estimation, M. **Escher** (Valais) propose de diviser à cette fin en 9 arrondissements le territoire fédéral.

M. **de Muralt** (Vaud) propose 7 arrondissements, tandis que le texte proposé par la commission en prévoit 5.

M **Haeberlin**, chef du département fédéral de justice et police, soutient la proposition de la commission.

La proposition de M. de Muralt est votée à une majorité évidente.

A l'article 73, la Chambre vote la proposition de la majorité de la commission de fixer le nombre des experts dans la loi. Les articles suivants jusqu'à 98 sont adoptés sans opposition.

LES ELECTIONS FÉDÉRALES

A Berne.

L'assemblée des délégués du parti conservateur catholique du canton de Berne, qui s'est tenue dimanche à Porrentruy, sous la présidence de M. l'avocat Jobé, a décidé de porter pour les élections au Conseil national 17 candidats, tous cumulés, dont M. l'avocat Xavier Jobin, conseiller national sortant. L'assemblée a exprimé à M. Choquard, qui décline une réélection, sa chaleureuse reconnaissance pour les grands services qu'il a rendus comme conseiller national au pays et à la cause conservatrice.

C'est avec un vif sentiment de regret que l'opinion publique a accueilli la détermination de retraite de M. Choquard.

Le parti conservateur-catholique bernois a agréé la proposition d'apparentement des listes de candidatures faite par le parti agrarien.

Fait typique : le parti radical a répondu à la proposition agrarienne d'apparentement des trois listes agrarienne, radicale et catholique par le refus d'un arrangement avec le parti conservateur-catholique. On devine que ce refus a été inspiré par les radicaux-jurassiens.

Vaud.

Le congrès du parti socialiste vaudois a repoussé une demande du parti communiste offrant l'apparentement des listes. Il a décidé de présenter douze candidats et a désigné d'abord les quatre députés sortants, puis huit candidats nouveaux.

On annonce que M. Henri Simon, conseiller aux Etats depuis 1901, décline toute nouvelle candidature aux élections de novembre.

M. Henri Simon avait été il y a quelques années président du Conseil des Etats, et fut aussi membre très influent de nombreuses commissions importantes.

Genève.

La liste socialiste de Genève renferme le nom d'un **Valaisan** authentique comme candidat au Conseil national, c'est celui du Dr Pierre Besse, originaire de Bagnes. En plus de ce nom, la liste a été établie comme suit :

MM. Léon Nicole (cumulé), Jacques Dicker (cumulé), A. Naine, Ch. Rosselet, Emile Métraux, J.-B. Pons.

M. Ch. Burcklin, conseiller aux Etats, a été désigné à l'unanimité comme candidat unique pour le Conseil des Etats.

Schaffhouse.

Le parti populaire-catholique du canton de Schaffhouse a décidé de se présenter aux élections pour le Conseil national avec une liste indépendante et de cumuler le nom du Dr Joseph Ebner, de Schaffhouse. L'apparentement des listes sera demandé aux autres partis bourgeois. Les socialistes ont décidé de leur côté de présenter une liste indépendante portant trois noms.

A Glaris.

Le Comité élargi du parti populaire catholique du canton de Glaris a décidé d'approuver l'élection tacite de ses députés actuels au Conseil national. En cas de lutte électorale, le parti réserve son attitude.

A propos d'un incident de frontière

La « Neue Bündner Zeitung » donne une version sensiblement différente du dernier incident à la frontière italienne :

« Un vieillard de 75 ans, nommé Mario Margherita, se rendit vendredi de l'autre côté de la frontière pour entreprendre des travaux agricoles. Une partie de son pré est sur territoire italien. Il fut retenu à la frontière, bien qu'il fût muni d'un passeport, il est vrai dépourvu de photographie.

Une longue discussion s'en suivit entre lui et les deux gardes-frontière italiens. Ceux-ci voulurent le conduire au poste de douanes. Il s'y refusa naturellement. L'un des Italiens le menaça même de le tuer. Margherita lui répondit qu'il n'avait qu'à le faire. Alors l'un des gardes chercha à saisir la faucille du vieillard, mais ne parvint qu'à se couper aux doigts. Margherita saisit cette occasion pour s'élancer sur le territoire suisse.

Plus tard, quelques Italiens cherchèrent à se renseigner sur la personne de Margherita. »

On joue du couteau

Une bagarre a éclaté lundi après-midi au Petit-Bâle. Deux femmes ayant été molestées par des passants, appelèrent à leur secours d'autres personnes se trouvant dans le voisinage. Une bagarre se produisit au cours de laquelle deux des personnes accourues furent frappées à coups de couteau et durent être conduites à l'hôpital. Les agresseurs ont été arrêts peu après.

Noyée dans une baignoire

La famille Schmid-Mattei, de Herrliberg (Zurich), trouva, en rentrant, sa domestique, Mlle Kugenberg, 20 ans, morte dans la baignoire. La jeune fille avait pris un bain et, voulant probablement sécher ses cheveux au moyen d'un appareil électrique, elle plaça une fiche de contact et fut si fortement électrisée qu'elle perdit connaissance et se noya.

Chute d'une échelle

Mardi matin, à Epalinges sur Lausanne, M. Favrat, agriculteur, aidait son voisin, M. Moulin, à battre du blé. Malheureusement l'échelle sur laquelle il se trouvait juché glissa sur le ciment. M. Favrat fut projeté avec violence contre la paroi et fut relevé gravement blessé à la tempe gauche. Vu la gravité de son état, les médecins ont décidé de surseoir à son transfert à l'hôpital.

POIGNÉE DE PETITS FAITS

✶ D'après une évaluation faite par les experts du Vatican, la valeur de la basilique de Saint-Pierre avec tous ses immenses trésors est de 22 milliards de lires. A un chiffre peu inférieur sont évalués les palais apostoliques et les musées du Vatican. Toutes ensemble, les églises sont évaluées à 500 milliards et le Capitole avec ses musées 10 milliards.

✶ Tels qu'ils viennent d'être adoptés par le Conseil d'Etat vaudois, les comptes de la Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, accusent pour l'exercice 1927-28, un déficit de fr. 18,449.15.

✶ Le chef de gare de Lanzenhäusern a été suspendu de ses fonctions et comparaîtra devant les tribunaux bernois au sujet du tamponnement qui s'est produit sur la ligne Berne-Schwarzenbourg.

✶ A Bâle, une avionnette Klemm-Daimler qui partait pour Genève est tombée non loin de la place d'aviation de Birsfelden. L'appareil, qui était piloté par une femme, a été entièrement démoli. Les deux occupants en sont quittes pour la peur.

✶ Depuis quelques semaines, deux ou trois compères peu scrupuleux offraient aux commerçants, et spécialement aux bijoutiers de Lausanne, des billets de 100 francs belges (ne valant plus, actuellement, que 14 francs) au cours du belga, soit 72 francs. L'un de ces escrocs a été arrêté mardi à Berne. Il prétend se nommer Abraham Akopof, âgé de 27 ans.

✶ M. Mussolini a déclaré que pour l'amélioration intégrale du territoire italien, il faudrait planter 200 millions d'arbres. Tous les services agricoles d'Italie ont été avisés d'avoir à organiser au plus tôt la fourniture de ces 200 millions d'arbres pour reboiser dans le plus bref délai possible les Appenins. Des stocks de jeunes plants seront achetés en Yougoslavie, en Albanie, en Suisse et au Canada.

✶ Les palefreniers de Berne, de Schœnbühl et de Thoune ont tenu des assemblées particulières au cours desquelles ils ont adopté une résolution maintenant fermement leur revendication tendant à placer tout le personnel de ces établissements sous la loi fédérale sur les fonctionnaires.

NOUVELLES LOCALES

PRIX DES VENDANGES

Le Comité de la Société cantonale de viticulture, réuni à Sion le 25 courant, après avoir pris connaissance des prix de l'Union des négociants en vins du Valais fixant pour

« Sion	fr. 35.—	la brantée,
Environs de Sion	» 33.—	» »
Sierre et Ardon	» 32.—	» »
Bas-Valais :		
Chamoson à Fully	» 30.—	» »

avec réduction de fr. 2.— par brante pour la rive gauche et majoration de fr. 6.— par brante pour la Dôle, (crûs spéciaux et vins de bouteille réservés) »,

prend acte avec regret de ne pas voir offrir des prix mieux en rapport avec les frais de production et se réserve d'intervenir en cas de hausse des prix, pour que celle-ci profite aux producteurs et qu'on en tienne compte pour l'établissement d'un prix moyen. — (Communiqué.)

Note rédactionnelle. — Ces prix sont sensiblement les mêmes que ceux publiés par le « Nouvelliste » de mardi qui, une fois de plus, était bien renseigné.

Au sujet de la fièvre aphteuse

On nous écrit :

Dans le « Nouvelliste » de samedi 22 septembre, il est dit : « Après une sérieuse étude de la situation, l'abatage de tout le bétail contaminé dans les alpages des communes de Randogne et de Montana a été ordonné. »

Cette assertion demande des explications.

Le bétail a été contaminé à fin juillet. Pour une raison encore mal définie, il est resté sur les hauteurs, pendant une dizaine de jours, sans les soins appropriés et exposé à toutes les intempéries.

Aucune précaution n'a été prise pour limiter le fléau, qui s'est répandu à tout le troupeau de Pépinet d'abord, de Colombyr et de Corbyre ensuite. Les mesures destinées à circonscrire l'épizootie n'ont été prises que plus tard.

On a vu des vaches, véritables squelettes, rester 10 à 15 jours sur la même place, les pieds couverts de vermine et ronger le gazon qui se trouvait à leur portée. Les propriétaires ne pouvant pénétrer aux alpages, le dévouement des gardiens du bétail et des personnes préposées comme aides ne pouvaient suffire à tout.

L'ordre d'exécution arrive, atteignant quelque 700 vaches et génisses, qui durent gagner la station de Granges par des sentiers presque impraticables. Les bêtes ne pouvant supporter le voyage furent tuées sur place.

Certes, nous reconnaissons que ces bêtes nous seront payées, mais dans des proportions qui constituent tout de même une grosse perte pour leurs petits propriétaires. Puis, il y a une question de sentiment dont on ne doit pas faire fi : les troupeaux, tout comme la maison, font partie du domaine familial et partant de la patrie. C'est donc avec raison que les éleveurs s'y attachent.

Dans quatorze discours, à l'Exposition de Sierre, on exaltait le campagnard, dans son rude labeur, dans sa foi religieuse, dans ses costumes, etc., l'adjurant de ne pas quitter sa vallée, son village, lui promettant aide et protection.

C'est fort bien, mais où les pauvres agriculteurs de la montagne trouveront-ils le lait si nécessaire à leurs enfants et l'argent pour faire face aux bordereaux d'impôt mis en circulation ?

Paysans de la montagne, laissons de côté nos divisions intestines et de famille, et groupons-nous, unis, pour défendre avec fruit et succès nos intérêts.

Une victime pour plusieurs.

Bénédiction de la première pierre de l'église de Noës

Mercredi, 3 octobre, aura lieu la bénédiction solennelle de la première pierre de l'église de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus à Noës.

Cette touchante cérémonie, attendue avec une légitime impatience, y marquera en lettres d'or la fête de l'aimable sainte, en cette année bénie, où nous rivaliserons d'ardeur et de générosité pour commencer la belle église que nous aurons l'immense joie de lui dédier.

Sa Grandeur Monseigneur Biéler bénira solennellement la première pierre, un bloc imposant, couleur bleu de ciel, qui attirera les bénédictions divines sur tout l'édifice sacré. Un nombreux clergé l'assistera et les fidèles accourront de toutes parts. Tous, unis dans une même prière ardente et inspirant l'inébranlable confiance, nous attirerons le doux regard de N. S. et sa divine promesse que, dans peu de temps, ses yeux et son cœur seront dans son nouveau sanctuaire pour nous voir et nous aimer.

A la prière nous joindrons l'aumône, selon notre pouvoir, le billet bleu du riche et la pièce blanche du pauvre.

Aide-toi et le ciel t'aidera !

Les bras vigoureux offriront leur travail et les trois nefs romanes s'élèveront vers le ciel, avec une étonnante progression qui fera dire à tous ceux qui regarderont de près ou de loin :

Vraiment, le doigt de Dieu est là !

Sainte Thérèse, qui a promis de passer son ciel à faire du bien sur la terre se plaira à nous voir travailler à sa gloire ; et, discrètement, elle sollicitera la générosité des âmes charitables qui la prient.

Ce sera sa pluie de roses.

En retour des offrandes qui afflueront à son trésor, elle provoquera d'autres pluies... de bénédictions célestes sur les familles, sur les prairies, les champs et les vignes.

Donnez et il vous sera donné !

Les dons seront reçus avec reconnaissance, soit par M. le Rév. curé de Granges, soit par M. le Doyen, à St-Léonard.

L'argent sera versé de préférence au compte de chèques postal II c 679, J. Tabin, Doyen, à St-Léonard.

La fête du 3 octobre attirera des foules, à Noës. Comment en serait-il autrement ? C'est un jour si longtemps attendu ! Ce sera une revanche aussi. L'an dernier nous avons été arrosés d'eau... C'est le tour des roses... d'or et d'argent. Nous en avons besoin.

La liste des dons, signés ou anonymes, sera publiée dans nos journaux. C'est une sainte émulation de s'entraîner par l'exemple... Apostolat qui s'exerce également de la façon la plus discrète en taisant le nom qui veut rester inconnu... Le chiffre tout seul a son éloquence.

Nous en reparlerons, au retour de Lisieux, où nous allons déposer notre pieux projet aux pieds de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Nous aurons, n'en doutez pas, une fervente prière pour tous nos chers amis, qui s'associeront de tout leur cœur à notre œuvre.

Le Comité de la Construction
de l'église de Noës.

Le Palmarès du Bétail à l'Exposition

Ont fonctionné comme **Jury** :

MM. W. Iseli, Muri-Berne.
Dr Th. Amherdt, méd.-vét., Naters.
Monnay Henri, St-Maurice.
A. Duc, méd.-vét., Sion.
A. Luisier, ing.-agr., Châteauneuf.
Crittin Léonce, Chamoson.
Zuber Jules, Sierre.

Méthode de classement :

89 points et plus : Diplôme de médaille de vermeil.

85-88 points : Diplôme de médaille d'argent.

80-84 points : Diplôme de médaille de bronze.

RACE BRUNE

Points	Noms	Propriétaire
90	« Gäbel »,	Ecole de Viège.
89	« Krona »,	Perren Longin, Fieschertal.
89	« Bruni »,	Widen Léo, Naters.
89	« Tambor »,	Ecole de Viège.
87	« Hella »	» » »
87	« Hirse »	» » »
86	« Bruni »,	Zenklusen Joh., Naters.

RACE D'HERENS

Génisses

87	« Lion »,	Forclaz Jean, Evolène.

Vaches

93	« Dragon »,	Maître Antoine, Evolène.
91	« Violette »,	Uldry Victor, Vétroz.
91	« Griotte »,	Ecole d'agric. Châteauneuf.
91	« Florence »	» » »
91	« Lionne II »	» » »
90	« Violin »,	Pitteloud Th., Conthey.
87	« Lion »,	Evéquoz Placide, Conthey.
89	« Milan »,	Aubert Frs., Chamoson.
87	« Morénaz »,	Aubert Frs., Chamoson.
85	« Marmotte »,	Ecole d'agr., Châteauneuf.
84	« Lion »,	Forclaz Jean, Evolène.
84	« Lion »,	Tabin Jos., St-Jean.
83	« Muscatte»,	Rémondeulaz F., Chamoson.
83	« Pariza »,	Rémondeulaz F., Chamoson.
83	« Farquon »,	Michelloud Ch., Vex.
83	« Lion »,	Follonier Ant., Forclaz.
83	« Bayolaz »,	Florey Jean, St-Jean.
82	« Reinon »,	Pitteloud Adrien, Vex.
82	« Carotte »,	Roh Jn-Ls, Saxon.
82	« Ferqua »,	Forclaz Bapt., Evolène.

RACE TACHETEE

Génisses

91,5	« Sylvia »,	Ecole d'agric., Châteauneuf.
90	« Mina »	» » »
84,5	« Stella »,	Kreuzer E., Turtmann.
84	« Fargi »,	Sterren Franz, Eischoll.
84	« Lori »,	Schmid Gottlieb, Leuk.
80	« Fleurette »,	Hôtel Bellevue, Sierre.

Vaches

89	« Canari »,	Chevalley H., St-Maurice.
89	« Pfau »,	Ecole d'agricult., Châteauneuf.
88	« Berger »,	Landw. Schule, Visp.
88	« Eclatante »,	Hôtel Bellevue, Sierre.
86	« Falk »,	Landw. Schule, Visp.
82	« Scheki »,	Imwinkelried J., Nieder-Gest.
82	« Paquerette »,	Hôtel Bellevue, Sierre.

Institut de la Sainte-Famille et Ecole ménagère de Loèche-Ville

On nous écrit :

Cet établissement, fondé il y a environ trente ans, a déjà rendu d'excellents services à notre pays en formant des ménagères qui, plus tard, sont devenues d'excellentes mères de famille.

Chaque année les rapports des inspectrices cantonales relèvent les excellents résultats obtenus dans cette école qui donne un enseignement tout à fait adapté aux besoins de notre canton. Le rapport de l'année 1928 dit notamment : « Cet établissement conserve sa bonne renommée. Il en sort des jeunes filles sérieuses et capables de tenir plus tard dans la vie leur rôle de ménagères intelligentes et de bonnes mères de famille. »

Dernièrement encore, à l'Exposition cantonale valaisanne, l'Ecole ménagère de Loèche avait une place d'honneur. Elle avait exposé les travaux de deux élèves. Seul le surplis était l'œuvre de plusieurs jeunes filles. Ces travaux donnaient une idée de l'excellente méthode employée.

Cet institut mérite la pleine confiance des parents qui voudraient donner à leurs jeunes filles une solide formation ménagère. Ajoutons que les cours sont donnés en allemand et en français et que les jeunes filles ont l'occasion de perfectionner leur instruction primaire et d'apprendre en peu de temps à parler et à écrire en allemand.

L'Assemblée des notaires

Le 30 septembre étant pris par les assemblées politiques, la journée des notaires a été renvoyée au samedi **6 octobre** à l'Hôtel de la Paix, à Sion.

L'écoulement du bétail d'élevage des régions alpestres

A l'effet de favoriser l'écoulement du bétail d'élevage provenant des régions alpestres, la Confédération prend à sa charge la moitié des frais de transport et autres taxes accessoires perçues par les compagnies de transport (finance de désinfection, etc.), pour les animaux reproducteurs appartenant aux espèces bovine et caprine expédiés dans la période du 27 septembre au 15 novembre 1928, depuis les marchés qui se tiennent dans ces régions, à destination d'une gare de la Suisse.

Peuvent être mis au bénéfice de l'allocation des marchés situés dans les régions suivantes :

1. **Le canton du Valais en entier.**
2. Canton de Vaud : districts d'**Aigle** et **Pays d'Enhaut.**
3. Canton de Berne : Oberland entier, à partir de Thoune ; districts de Schwarzenbourg, Trachselwald et Signau, en outre du district de Seftigen les marchés de Riggisberg.
4. Canton de Lucerne: district de Entlebuch.
5. Canton d'Uri : en entier.
6. Canton de Schwytz : districts de Einsiedeln, Schwytz, March.
7. Canton d'Unterwald (le Haut et le Bas) : en entier.
8. Canton de Glaris : en entier.
9. Canton de Fribourg : districts de la Gruyère et de la Veveyse.
10. Canton d'Appenzell (Rhodes extérieures et Rhodes intérieures) : en entier.
11. Canton de St-Gall : districts de Gasster, Sargans, See, Alt-Neu-Ober et Unterbohgenburg, Werdenberg.
12. Canton des Grisons : en entier.
13. Canton du Tessin : district de la Levantine.

Les envois de bétail d'élevage pour lesquels la réduction de taxe est sollicitée seront expédiés avec lettre de voiture et sans paiement de taxe : l'expéditeur devra, dans la lettre de voiture, déclarer expressement que les animaux auxquels celle-ci se rapporte sont des produits de l'élevage indigène : aucun autre sujet ne pourra en faire partie. Tous les autres animaux devront être expédiés à part. Il est interdit d'expédier un envoi de bétail d'élevage contre remboursement.

A la gare de destination, l'intéressé, en prenant livraison des animaux, devra verser la moitié de la taxe de transport prévue au tarif plus la moitié des finances accessoires perçues par la compagnie de transport, ainsi que, le cas échéant, la moitié des surtaxes prévues pour les expéditions en grande vitesse. L'autre moitié sera remboursée aux entreprises de transport par la Confédération.

Les dégâts des limaces

Chaque année, on peut constater dans les différentes plantations (jardins potagers, jardins d'agrément, plantations d'arbres fruitiers, champs ensemencés, etc.) les dégâts caractéristiques des limaces, en particulier des limaces grises et des limaces de jardin. Les plantes molles et vigoureuses en sont attaquées comme les choux, les salades, les dahlias, les œillets et les différents fruits, fraises, tomates, etc.

Les limaces rongent surtout les feuilles, les tiges des plantes et peuvent faire de grands trous dans les fruits. Quelquefois même, elles rongent complètement les jeunes plantes qui commencent à germer.

Pendant la journée, les limaces sont cachées dans des endroits frais et humides, sous des pierres, des feuilles, ou dans le sol. Pendant la nuit, ou quand il fait mauvais temps, elles rampent sur les plantes où elles accomplissent leurs fonctions nuisibles. Elles se reproduisent d'août en octobre au moyen d'œufs. En hiver elles dorment dans la terre.

Lutte contre les limaces. — Le moyen le plus simple et le meilleur marché consiste à ramasser ces bêtes de bonne heure le matin ou le soir tard. On recommande aussi de les attirer au moyen de pièges, en posant de grandes planches ou des feuilles, des pommes, des betteraves sous lesquelles elles se réunissent. Le poudrage régulier du sol le soir ou le matin, avec de la **kainit** ou de la **chaux vive** ou de la **cyanamide** est aussi un moyen simple et peu coûteux. Cette opération doit être répétée après une demi-heure.

Dans les petits jardins potagers, et les petites plantations, on empêche l'immigration des limaces en entourant les parterres avec des bandes de poudre de chaux ou de chaux azotée.

Station cant. d'Entomologie appliquée.
Dr H. Leuzinger.

Monnaies valaisannes

Il se vendra, en octobre, sur la place de Francfort, Allemagne, une superbe collection de pièces de monnaie d'un industriel saint-gallois décédé à Hambourg. Dans le nombre se trouvent plusieurs spécimens du cardinal Schinner de grande valeur. Le « Briger Anzeiger » attire l'attention de M. Morand, notre archéologue cantonal, sur la valeur de cette vente.

L'abbé Bovet à Sion

Sous les auspices des sociétés musicales de la ville et du Club alpin des dames et des messieurs, M. l'abbé Bovet, le populaire compositeur fribourgeois, donnera une causerie-audition dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix. Ce gala musical est fixé au dimanche 30 septembre, à 20 h. 45. M. l'abbé Bovet est trop connu pour qu'il soit nécessaire encore de le présenter au public. Ses chœurs sont au répertoire de toutes les sociétés de chant et l'un ou l'autre ont acquis une juste célébrité. Qui n'a pas chanté « Là-haut, sur la montagne, était un vieux chalet » et tant de jolies choses qu'il composa avec bonheur. Aussi, nul mieux que lui n'était-il qualifié pour nous entretenir de la « Chanson populaire » et ceux qui viendront l'applaudir s'en iront tout heureux d'avoir pu le connaître et l'aimer davantage.

M. l'abbé Bovet exécutera une vingtaine de ses chants populaires, tandis que le Chœur mixte de la ville se produira sous la compétente direction de M. Haenni. Ce sera un vrai régal musical. — (Commun.)

L'aménagement du Rhône

Ce que dit le Conseil fédéral

En réponse à une petite question de M. de Rabours, conseiller national, sur les causes du retard apporté à la conclusion d'un accord entre la France et la Suisse relativement à la navigation sur le Rhône et l'aménagement hydro-électrique de ce fleuve, le Conseil fédéral communique notamment que ce n'est qu'au cours des pourparlers que la France a déclaré ne pouvoir rendre le Rhône navigable entre Lyon (le bas Rhône) et la frontière suisse, que si la Suisse s'engageait, non seulement à créer à ses frais la voie navigable de la frontière au lac Léman, mais encore à régulariser le lac selon les besoins des usines projetées sur le Rhône français.

Cette nouvelle condition a rendu la poursuite de l'affaire plus difficile. Des études très complètes, qui ont été faites tant par les autorités fédérales que par les gouvernements cantonaux montrent que la régularisation du Léman et le raccordement de la voie navigable du Rhône au Léman présentent déjà des difficultés techniques fort considérables. Le coût des ouvrages de régularisation du lac et de navigation, pris ensemble, s'élèverait à près de 100 millions de francs, sans compter les ports fluviaux et leurs installations, lesquels exigeraient également de grosses dépenses.

Avant que les questions financières aient été liquidées, les autorités fédérales et cantonales commettraient une faute impardonnable si elles engageraient d'une manière quelconque, ne serait-ce que par un accord provisoire, la Suisse vis-à-vis de l'étranger.

En outre, le Département de l'intérieur et son service des eaux ont toujours considéré la question de l'amplitude d'oscillations du niveau du Léman devait être traitée conjointement avec celle de la navigation et qu'elle ne pouvait, par conséquent, pas faire l'objet d'un premier accord spécial avec la France.

Un accord a pu être réalisé, ce printemps, au sein de la délégation suisse. Dans la suite, nous avons reçu, par l'entremise du gouvernement cantonal, dit le Conseil fédéral, une lettre de la Ville de Genève par laquelle celle-ci déclare ne pouvoir adhérer à la décision de la délégation.

Jeu de quilles

Durant l'Exposition cantonale, un jeu de quilles moderne était installé à Sierre, dans le but de mettre aux prises les différents champions romands. M. Marc Schydrig, de Viège, s'est classé premier, avec six séries maximales et 4 coups de neuf. C'est un résultat magnifique qui dépasse de beaucoup les suivants.

ARDON. — (Corr.) — Lundi a été ensevelie une jeune fille de seize ans, enfant de Mme Vve Anselme Delaloye et nièce de M. le chanoine Delaloye, Vicaire général. Rien, absolument rien ne faisait prévoir un décès aussi subit. Mlle Delaloye s'était rendue vendredi à la Saffa à Berne sans qu'à aucun moment elle se soit plainte d'un malaise quelconque. Rentrée à la maison, elle se coucha immédiatement se sentant très fatiguée, ce qui ne pouvait paraître extraordinaire, après une journée très chargée. Samedi matin, on devait la trouver morte, frappée d'une embolie. On juge du profond chagrin de sa mère et de ses proches, atteints dans leur affection par la plus inattendue des morts, si rassurés qu'ils puissent être sur le salut de l'être qu'ils chérissaient.

Toute la population d'Ardon a pris part à cette douleur et aux obsèques.

Les parents et M. le Vicaire général Delaloye trouveront, ici, des condoléances d'autant plus sincères qu'ils nous savent des amis de longue date et à toute épreuve de leur belle et religieuse famille.

GRONE. — Il a été omis, par erreur, dans la publication du palmarès de la 2me exposition de fruits, le nom de M. Maurice Théoduloz, de Grône, qui a obtenu une médaille de vermeil. Son stand, où se trouvaient de très beaux produits cultivés à 540 mètres d'altitude, n'était pas le moins remarqué.

MARTIGNY - COMBE. — (Corr.) — L'« Amitié », Société de jeunesse conservatrice de Martigny-Combe, a fait dimanche dernier sa sortie annuelle. Par un temps splendide, une centaine de participants se sont rendus à l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, puis au magnifique vignoble du Grand Brûlé. Tous sont rentrés enchantés de leur journée.

Un chaleureux merci aux organisateurs de cette promenade et tout particulièrement à M. le Recteur Mariétan, à M. Bonvin, surveillant, et à M. Besse, vigneron du Grand Brûlé, qui, tous, ont été d'une extrême complaisance à notre égard.

Un participant.

LES SPORTS

FOOTBALL

Sur le championnat suisse
Quelques commentaires

Arrêtant net la course d'Urania, Servette en a donc triomphé dimanche ; cela a dû causer un plaisir extrême aux Stelliens de la Chaux-de-Fonds, qui restent ainsi seuls en tête avec trois victoires. Bienne s'est aussi réveillé et a infligé une rude défaite au F.-C. Chaux-de-Fonds, que l'on annonçait pourtant devoir jouer les premiers rôles cette saison ; enfin, Cantonal, qui ne veut pas sans doute courir les mêmes risques que l'an passé, fait un gros effort et bat assez aisément Fribourg ; les succès des Neuchâtelois ne s'arrêteront certainement pas là.

En promotion, les équipes sont encore à chercher leur mise au point ; aussi est-il bien difficile de se faire une idée exacte de ce que pourra être la situation ; nous persistons à croire pourtant que les premiers rôles seront joués par les Montreux, Forward, Monthey et autres Servette ; nos amis montheysans nous doivent en tous cas de se racheter de leur fade exhibition de dimanche ; ils le feront, et sans tarder, nous en sommes certain.

Quelques pronostics

Quatre rencontres sont au programme, la première, Chaux-de-Fonds-Etoile, revêtira toutes les caractéristiques de matchs entre rivaux locaux ; il serait logique de prévoir la victoire des Stelliens, et pourtant nous hésitons ; Fribourg recevra Servette, sans grand espoir que de laisser les deux points aux Genevois ; Bienne rendra visite à Lausanne et, malgré l'indéniable valeur des Vaudois, triomphera probablement ; enfin, Etoile-Carouge-Cantonal pourrait bien donner lieu à une surprise ; bien qu'improbable, une victoire des Neuchâtelois ne nous ferait pas choir d'étonnement.

En promotion : Monthey aura déjà dimanche l'occasion de nous montrer que son équipe peut faire mieux ; nous lui souhaitons en tous cas une victoire, bien qu'Etoile-Carouge Pr. s'annonce redoutable. **Servette** recevra Vevey ; Villeneuve accueillera **Forward**, et Nyon tentera de faire rentrer **Montreux** la tête basse (nos favoris sont en gras).

Met.

C'est encore de... Bâle que nous arrive un résultat acquis dimanche : Sierre I bat Sion II, 5 à 3.

DERNIÈRE HEURE

Le nouveau président du Mexique

MEXICO, 26. — Le Sénat et la Chambre ont élu, hier soir, à l'unanimité des 277 votants, M. Emilio Cortez Gil, ministre de l'Intérieur, comme président provisoire de la République mexicaine, jusqu'au 5 février 1930.

L'élection populaire à la présidence a été fixée au troisième dimanche de novembre 1929.

Quatre prêtres exécutés

ROME, 26. — L'«Osservatore Romano» apprend qu'au Mexique, quatre prêtres du diocèse de Guadalajara ont été fusillés, ces jours derniers. On ne sait pas de quoi ils étaient accusés.

La catastrophe de Madrid

MADRID, 26. — Les journaux de Madrid rapportent des scènes déchirantes qui se sont produites dans la matinée de mardi au cimetière, au moment de l'inhumation des cadavres du convoi dont le deuil était conduit par le gouvernement et les autorités.

La police dut intervenir pour écarter les parents et les amis qui se précipitaient sur les cercueils, insistant de voir une dernière fois leurs morts.

Une odeur nauséabonde qui commence à se dégager des décombres du théâtre confirme que des cadavres plus ou moins nombreux y gisent encore.

Le Conseil de cabinet a décidé que le gouvernement souscrirait pour une somme de 100,000 pesetas à la souscription municipale en faveur des victimes de l'incendie du théâtre des Novedades.

Le froid en Italie

MILAN, 26. — La neige est tombée sur les sommets de la Haute-Adige ; pendant la nuit la température est tombée jusqu'à zéro.

FLORENCE, 26. — Le froid est très intense dans les Appennins. Il est tombé 30 centimètres de neige.

Le compromis naval

LONDRES, 26. — M. Britton, président de la commission de la marine à la Chambre des représentants de Washington, s'est embarqué mardi à Southampton, à destination des Etats-Unis.

Avant de partir, il a fait à la presse les déclarations suivantes :

« Je pense que les gouvernements anglais et français se sont mis d'accord non seulement sur l'emploi sans limite des sous-marins de 600 tonnes et au-dessus, mais sur le point de ne pas compter les réservistes dans le calcul des forces de l'armée régulière française et qu'ils ont conclu un accord offensif et défensif tendant à amener le gouvernement américain à souscrire à un accord naval aussi désastreux que l'a été, en fin de compte, celui de Washington pour les Etats-Unis. Même si aucune autre révélation inopportune n'est faite, je crois que ce qu'on appelle le compromis fera beaucoup pour détruire la confiance du monde dans la politique actuelle de l'Europe.

» L'Amérique se flatte d'être une véritable amie de la Grande-Bretagne et de la France. Il n'y a pas de raisons pour que celles-ci ne la traitent pas comme telle. Une conspiration pour froisser, ou saper, l'amitié américaine affaiblira positivement les influences politiques et financières de la Grande-Bretagne et de la France, non seulement en Europe, mais dans le monde entier et plus tôt les hommes d'Etat de ces pays s'en rendront compte, mieux cela vaudra pour tous les intéressés. »

Taffari roi ?

LONDRES, 26. — On mande d'Addis-Abeba au « Times » qu'on annonce de source digne de foi, bien qu'aucune confirmation officielle ne soit donnée, qu'à la suite de la découverte d'un complot contre le ras Taffari, il a décidé que ce dernier prendrait le rang et le titre de roi.

Le sang coule en Chine

LONDRES, 26. — On mande de Tien-Tsin au « Morning Post » que les troupes du Chantoung, encerclées par les nationalistes dans les régions minières, offrent une certaine résistance à se laisser désarmer par leurs vainqueurs. Il y a déjà eu des centaines de tués et de blessés au cours des combats qui en résultent. Un fantassin anglais a été légèrement blessé par une balle perdue. L'hôpital de Tang-Chan est rempli de blessés.

On croit que Chang-Tsun-Chang s'est enfui vers la mer, les commandants mandchous ayant suborné ses lieutenants. En conséquence, il est improbable que le gouvernement de Nankin ratifie les termes de la conférence d'Anshan.

AUTOMOBILISTES ! Avertissez, cornez, aux contours et à l'approche de tout véhicule !

Rien ne remplace la **SUZE** apéritif à la gentiane

St-Maurice - Vente aux enchères

L'hoirie A. Wœffray, à St-Maurice, mettra en vente dimanche 30 septembre, dès 3 heures de l'après-midi, au rez-de-chaussée de l'immeuble sis près de l'Eglise des Capucins, un lot de meubles usagés, comprenant armoires, bureau, lits, rideaux, tables, chaises, etc.

CHARS NEUFS

à vendre chez Fontanaz Paul, maréchal, Vétroz.

A vendre par occasion exceptionnelle

Fendant - Rèze

bonne qualité. Environ 3500 lit., au prix de fr. 0.80 le litre. Pour renseignements s'adresser à Ls Fauth, tonnelier. Sierre.

On demande un

domestique

sachant traire et faucher.
S'adresser chez C. Anker, Monthey.

Cuisinière

On cherche au plus tôt **jeune fille** de confiance sachant faire bonne cuisine bourgeoise.
Offres avec certificats et prétentions à Mme H. Muller-Géroudet, ingénieur, 26, Av. Ruchonnet, Lausanne.

Charcuterie de campagne

J'offre beau lard maigre fumé et jambons d'hiver, marchandise de 1ère qualité au plus bas prix du jour, jusqu'à épuisement.
Se recommande John DEMIÉVILE, charcutier, VALLORBE (Vaud).

Pourquoi cours-tu si vite à la maison Otto ? Parce que maman prépare une soupe

Gusto

c'est pourquoi je ne veux pas arrivé trop tard. 85 cts. le paquet, en vente partout. Fabr.: Malterie Villmergen.

A vendre, faute d'emploi, un

fourneau-potager

en parfait état, brûlant bois et charbon.
S'adresser à Mme Vve Rosalie Veillard, Aigle.

OCCASION

A vendre

8 calorifères et 6 potagers

en bon état. S'adresser Agence immobilière H. Veillard, Montreux.

A LOUER sur l'avenue de Martigny-Bourg,

appartement

de 3 chambres et cuisine.
S'adresser au Confédéré.

Imprimerie Rhodanique St-Maurice

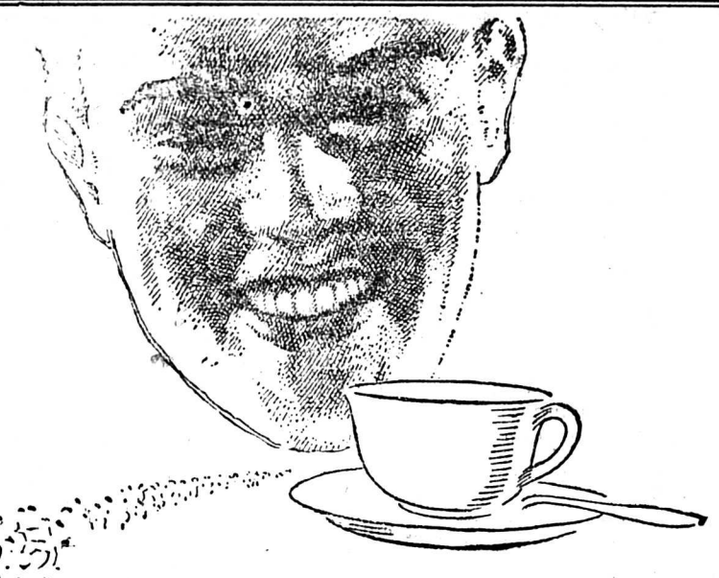

Avec une vigueur nouvelle

frais et joyeux vous commencez votre travail lorsque BANAGO est votre boisson régulière à déjeuner. Depuis longtemps vous connaissez les propriétés nutritives de la banane et du cacao. Ces deux produits complétés par des sels nutritifs de grande valeur font de BANAGO un aliment tonique et facile à digérer.
L'ouvrier boit le BANAGO parcequ'il renouvelle ses forces et que son prix est avantageux, l'intellectuel, parcequ'il fortifie les nerfs et ranime son cerveau.

BANAGO

NAGO signifie qualité

Gratis Bon pour un échantillon de BANAGO. Veuillez le remplir et nous l'adresser collé sur une carte postale où dans une enveloppe (ne pas fermer). Affranchir à 5 Cts.

Adr: Produits Alimentaires "NAGO" S. A. Olten

Je désire faire un essai de votre BANAGO 198 et vous prie de m'en envoyer un échantillon.

Date et adresse exacte: .....

95 cts. le paquet de 250 gr. dans toutes les bonnes epiceries, drogueries, etc. NAGO OLTEN

POUR LES VENDANGES

du 20 septembre au 15 octobre 1928

Nous mettons en vente à des prix inconnus jusqu'à ce jour une série d'articles galvanisés et de toute première qualité

Bidons galvanisés

5	6	8	10	12	15	18 litres
1.05	2.30	2.55	2.70	3.05	3.50	4.05

Baquets galvanisés

7	9	10	11	13 litres
2.50	2.65	2.85	3.40	3.65

18	24	32 litres
4.05	4.40	5.40

40	50	64	80	100 litres
6.35	7.45	9.30	12.--	14.40

Lessiveuses galvanisées à sac et avec champignon

19	30	40	53	73 litres
9	10.30	13.35	16.10	18.50

fond plat avec champignon

16	26	35	50 litres
8.30	9.85	11.50	12.50

A la Bonne Ménagère E. CONSTANTIN -- SION

Téléphone 307 **EXPÉDITION PAR POSTE** **Téléphone 307**

Pour les

Fiancés

Toujours grand choix **d'alliances** or, argent et doublé, de tous prix. Gravure gratuite

BIJOUTERIE H. MORET
MARTIGNY **Avenue de la Gare**

Automobile

Maxwell 1921, torpédo 5 pl. avec pont, revisée, peinture neuve, occasion unique à enlever d'urgence à fr. 1200
Offres sous chiffres P 5052 S. à Publicitas, Sion.

Pour fin de travaux à vendre ou à échanger contre du bétail
DEUX CHEVAUX
de travail et un jeune mulet de 18 mois. Pour octobre à louer quelques appartements neufs avec jardin à Muraz.
Turin Emmanuel, marchand de bétail, Muraz-Monthey.

MENUISERIES usagées

Occasion, bon état, à vendre chez MORAZ Frères, MONTREUX.

A vendre ou à louer une

FERME

de 9 hectares dans le Bas-Valais. Répondre chiffre 9 Poste restante, St-Maurice.

HORLOGERIE

Faites réparer vos montres etc.. chez **Camille Surdez,** à St-MAURICE et MARTIGNY-BOURG, vous en serez satisfaits. Vente de montres toutes marques etc...
Se recommande

Dr Ed. SIERRO

Médecin-chirurgien
Avenue du Midi - **SION**

ABSENT

jusqu'au 1er octobre

FROMAGE 3/4 gras, très beau, à fr. 2.75; mi-gras vieux à fr. 2 40, maigre tendre à fr. 1.60 le kg. **A. Haller,** Bex

---

A partir du 1er octobre le

cabinet dentaire du Docteur Contat

sera ouvert tous les jours, rue du Pont, **à Monthey.** Téléphone 89.

On cherche pour Zurich

volontaire

dans ménage soigné.
S'adresser à Mme Keppler, Riedtlistr. 21, Zurich.

Chef de cuisine

expérimenté, sachant travailler seul, cherche place. Références à disposition.
S'adresser sous P. 5071 S. Publicitas, Sion.

On demande PERSONNE CAPABLE

pour la tenue du ménage.
Blanchisserie Meichtry, Clarens.

On demande pour tout de suite

jeune fille

propre et active comme femme de chambre.
Offres à l'Hôtel des Alpes, à Bex. (Vaud)

Petit ménage 2 personnes cherche

Bonne à tout faire

bon gage.
S'adresser à la Soldanelle, Villard s/ Bex.

Jeune fille

18 à 20 ans, honnête, est demandée comme volontaire pour aider au café et au ménage. Pourrait apprendre le français.
Ecrire à M. Morel, Café, 25, Grand Pré, Genève.

Fille de cuisine

demandée de suite par Sana. Universitaire, Leysin. Même adresse : une

femme de chambre

remplacement de 15 jours, voyage payé.

On demande

FILLE

jeune et robuste, pour aider dans un ménage et petit magasin; vie de famille, bon traitement.
Ecrire sous X 564 L à Publicitas, Lausanne.

La Boucherie chevaline
MARTIGNY-VILLE

expédie viande désossée devant, derrière, 1/2 cheval, prix au-dessous de la concurrence. Tous les jours: Bouilli, rôti, charcuterie fumée. Demandez tarifs. Tél. 2.78. Se recom., A. Beeri.

A louer à St-Maurice

appartement

de 3 chambres, cuisine, et dépendances.
S'adresser au café de la Poste, St-Maurice.

Pommes de terre

L'Union locale du Personnel fédéral de Sion et environs serait acheteur d'environ 10.000 kg. de pommes de terre. Achat par toutes quantités. S'adresser au Président, Mr Ph. Tavernier, St-Georges, Sion.

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY S. A.

Dépôts à terme
à 3 et 5 ans

Comptes-Courants

Prêts sur billets

Ouverture de Crédits

CHANGE

Nous traitons toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

---

On cherche à Lausanne pour maison privée bonne

cuisinière

ayant premières références. - Offres à Mlle Cuany, Av. Secretan 30, Lausanne.

LA CURE D'AUTOMNE

Il est un fait reconnu qu'à l'**AUTOMNE**, comme au printemps, le **Sang**, dans le corps humain, suit la même marche que la **sève** chez la plante, aussi entendez-vous tous les jours dire autour de vous : « **J'ai le sang lourd.** » Il est donc de toute nécessité de régulariser la **Circulation du Sang**, d'où dépendent la vie et la santé. Il faut faire une petite cure de six semaines environ avec la

Jouvence de l'Abbé Soury

C'est surtout chez la Femme que cette nécessité devient une loi. En effet, la Femme est exposée à un grand nombre de maladies depuis l'âge de la **Formation** jusqu'au **Retour d'Age**, et nulle ne doit ignorer que la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, préparée avec des plantes dont les poisons sont rigoureusement exclus, est toujours employée avec succès contre les **Maladies intérieures : Métrites**, Fibromes, mauvaises suites de Couches, Tumeurs, Hémorragies, Pertes blanches ; elle régularise la **Circulation du Sang**, les Epoques douloureuses, en avance ou en retard, fait disparaître les Vertiges, les Etourdissements, les **Maladies** de l'**Estomac**, de l'**Intestin** et des **Nerfs**.

Son action bienfaisante contre les différents **Malaises** et **Accidents** du **RETOUR D'AGE** est reconnue et prouvée par les nombreuses lettres élogieuses qui nous parviennent tous les jours.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, préparée aux Laboratoires **Mag. DUMONTIER**, à Rouen (France), se trouve dans toutes les Pharmacies. Le flacon : **4 francs.**

Dépôt général pour la Suisse : **André JUNOD**, pharmacien, 21 quai des Bergues, à **Genève.**

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

Aucun autre produit ne peut la remplacer.

ME VOICI AVEC DES NOUVELLES CONCERNANT

DE SOTO

"SEUL LE MEILLEUR"

Importateurs exclusifs pour la Suisse :

d'Arcis & d'Arcis
AGENCE AMERICAINE S.A.
GENÈVE